

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 26.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingenieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	TEMP.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	15 au-dessus de 0.	deg.	27 pou. lig.		
Midi....	15 au-dessus	75 deg.	27 pou. 8 lig.	Sud.	couvert
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.	Âge.	
6 h.	11 h.	4 h.	Premier quart.	8	
53 n.	44 n.	54 n.			

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 26 octobre 1838.

RÉFORME ÉLECTORALE.

Un exemplaire de la pétition demandant la réforme électorale est déposé dans les bureaux du Censeur, où les citoyens peuvent venir signer.

La pacification de la Syrie par Ibrahim, si elle est aussi complète que l'annonce la lettre que nous publions aujourd'hui, est un événement d'une grande importance pour l'avenir. Elle ne sera pas vue sans plaisir en France, où l'on s'intéresse si vivement à l'Égypte, ce lien puissant entre l'Afrique et l'Asie, contrée toute pleine encore de souvenirs français, où les armées, la marine, les administrations ont été organisées par nos concitoyens, et sont encore en partie dirigées par eux; puissance qui renaît, appelée peut-être à devenir la métropole de l'Orient, et certainement destinée à être la route commerciale entre l'Europe et les Indes.

Occupé par cette guerre des Druses qui dure depuis plusieurs années, et a coûté tant d'hommes à l'Égypte, le pacha n'a pu donner à ses projets d'indépendance tous les développements qu'il médite. Depuis quelques jours même, il faut en croire de récentes nouvelles, il aurait consenti à payer le tribut au sultan. Si cette sorte de soumission est vraie, elle n'a été produite que par la présence des flottes française et anglaise; et Méhémet n'a pas pour cela renoncé à secouer la suzeraineté de la Porte, et à se faire reconnaître par l'Europe. La pacification de la Syrie va lui permettre d'augmenter son armée. Quelque bien informé que se croie l'auteur de la lettre que nous citons, il est clair qu'il se trompe sur les réserves du chef druse. La guerre n'avait pas d'autre cause que le refus fait par les Druses de payer l'impôt et de fournir des soldats au pacha.

Du moment où ils font leur soumission, il est évident qu'ils consentent aux demandes dont le refus avait amené la collision. Ce qui le prouve péremptoirement, c'est l'exemple donné par le chef lui-même qui aurait accepté du service dans l'armée égyptienne. Ibrahim va donc désormais trouver en Syrie des hommes pour recruter son armée, de l'argent pour la payer, et ce double résultat influera puissamment sur la conduite ultérieure de son père à l'égard de la Porte. Bien que celui-ci semble vouloir adhérer au traité de commerce conclu entre l'Angleterre et le sultan, on peut douter encore de ses véritables sentiments, puisqu'il demande plusieurs années de délai avant de donner son entière adhésion. Le sultan lui-même paraît si peu rassuré sur les intentions pacifiques du pacha qu'il expédie continuellement des troupes en Asie.

Plusieurs fois nous avons entretenu nos lecteurs de cette question d'Orient toute palpitante d'intérêt, et de la solution de laquelle notre commerce, notre industrie, éprouveront les résultats, quels qu'ils soient. Peut-être aura-t-on été étonné de nous voir prendre parti pour le sultan, en ce sens que nous demandions qu'on intervint pour empêcher le démembrement de son empire; nos motifs, les voici : il est évident que la Russie convoite Constantinople; depuis longtemps ses intrigues, ses efforts l'ont assez prouvé; il n'est pas moins évident que l'Angleterre veut à tout prix ouvrir une route vers les Indes, à travers l'Égypte. La conservation de ses colonies, son commerce, tout semble lui en faire une loi. La moindre commotion peut disloquer l'empire ottoman, ce grand corps dont les membres ne fonctionnent déjà plus dans un intérêt identique, et le but

de la Russie et celui de l'Angleterre sont atteints, au détriment de la France.

Méhémet-Ali attire en Égypte des Français; nos ingénieurs creusent ses ports, construisent ses vaisseaux, organisent ses forces; il se sert d'eux parce qu'il en a besoin, mais nous ne croyons pas à la sincérité de son amitié pour la France. Il veut se faire fort et puissant, pour exercer son monopole avec nous comme avec les autres nations, et, monopole pour monopole, nous aimons mieux celui du pacha que celui de l'Angleterre; le premier s'exercera du moins sans augmenter la puissance du peuple anglais.

Le génie de la république avait bien compris de quelle importance était pour la France la conquête de l'Égypte; malheureusement ce n'est pas dans le cabinet d'aujourd'hui qu'il faut chercher ni les grandes vues, ni l'énergie de ce temps-là.

COLONIE D'AFRIQUE.

On reçoit d'Alger de tristes nouvelles qui ne confirment malheureusement que trop les prévisions de l'opposition blâmant l'introduction d'un représentant supérieur de la religion romaine dans nos possessions d'Afrique. Les faits qu'on raconte ne sont que des symptômes destinés à des développements selon nous inévitables. On sait que nous avons déjà signalé les dangers d'une clause du traité de la Tafna, qui investit Abd-el-Kader du droit de protection religieuse en faveur des musulmans, nos sujets. Voici le moment où l'émir va pouvoir exercer activement l'influence que nous lui avons si habilement ménagée. Les populations vont se diviser nettement. D'un côté les colons rangés sous l'autorité épiscopale de M. Dupuch, de l'autre les indigènes inquiets pour leurs croyances, et les yeux tournés vers le défenseur qu'un traité leur donne, vers Abd-el-Kader. Cette situation est celle que l'habile émir pouvait le plus ardemment désirer pour agir sur l'esprit fanatique des peuplades qui nous sont encore soumises.

Indépendamment de ces premiers faits si graves, on pourra trouver dans la lettre de notre correspondant de nouvelles preuves que le système de corruption dont M. Molé se fait le représentant et le chef, s'applique à tout et à tout le monde dans nos affaires gouvernementales. Il n'est si mince individu dans l'âme duquel on n'aime à semer ces nobles penchants de cupidité et de matérialisme qui forment le piédestal sur lequel la presse ministérielle encense tous les jours M. le président du conseil. Ces heureuses semences traversent la Méditerranée, comme on le verra dans la lettre suivante :

« Alger, 11 octobre.

« Après nous avoir long-temps représentés comme un ramas de brocanteurs et d'aventuriers, on ne dédaigne pas aujourd'hui de nous adresser des agents qui semblent avoir pour mission de nous persuader que nos plaintes, nos accusations, même fondées, n'avancent pas nos affaires. On nous insinue qu'en témoignant plus de confiance dans le bon vouloir du gouvernement, nous pourrions tirer parti de nos propriétés. Pourquoi parler des dépredations des Arabes? nous dit-on. Ne voyez-vous pas que vous refroidissez le zèle des capitalistes de France? On veut obtenir notre silence par l'appât du gain. Se promet-on meilleur marché des dupes que nous pourrions faire en adoptant ce système? Moi qui vous parle, on m'a prié les mains jointes, il y a peu de jours, de présenter la nomination d'un évêque à Alger comme une conception habile et propre à réaliser les rêves de prospérité dont nous nous berçons depuis notre arrivée en Afrique!

« N'en déplaise à mon officieux solliciteur, un semblable mensonge ne sortira pas de ma bouche. Qui doute ici que les grand-messes et les processions, en détournant les populations du travail, les retiendront sur le littoral; que c'est là que tendront les intrigues des prêtres, quand notre intérêt appelle les ouvriers au dehors? qui doute que les Arabes nous fuiront d'autant plus que nous mettrons plus d'éclat dans nos cérémonies religieuses?

pouvait avoir fait sur eux l'élément du populaire? Elle les avait convaincus de leur faiblesse relative. En avaient-ils donc jamais douté? Les corps régnants à Lyon avaient très-bien que leur domination n'était point le résultat d'un assentiment public; mais ils savaient aussi que la fortune, l'adresse, l'influence royale et l'égoïsme de la conservation contrebalançaient la seule force du nombre; ils savaient quelles étaient la religion des souvenirs et l'irrésolution des milieux stagnants de toute population; ils savaient enfin que leur autorité se rattachait à un vieux mode d'administration. Or, cette administration, quelque déplorable, quelque faussée qu'elle ait été dans son principe, présentait cependant une organisation toute faite, et celle-ci devait finir par se rétablir, parce que le peuple n'en apportait aucune en remplacement. Le vieil axiome subsiste: mieux vaut l'esclavage dans l'ordre que la liberté dans le désordre. Voilà pourquoi, profitant des fautes du populaire imprévoyant, les aristocraties lyonnaises entrevoient leur prochain retour au timon des affaires; voilà pourquoi, réunies dans leur fallacieux état d'incertitude et de défensive, elles ourdissent sourdement la trame dans laquelle le pauvre peuple devait bientôt se trouver enveloppé.

Et, vraiment, ce n'était pas chose fort difficile. Le peuple, victime résignée, n'approchait-il pas aveuglément sa tête du gibet de la potence? Qu'avait-il fait, et que voulait-il faire? — Ce qu'il a fait, vous le savez très-bien: il a demandé le pain dont la négligence consulaire le tenait privé; il a béli les mains qui le lui donnaient, ou bien ouvert de force celles qui le lui refusaient; il s'est abstenu de toutes vengeances; il a noyé toutes ses vieilles et légitimes rancunes dans l'ivresse de son triomphe; peut-être bien a-t-il pris un peu d'or pour se mettre désormais à l'abri de la famine, mais son respect pour la légalité ne l'a jamais quitté. Un homme, un accapareur de farines échauffé, a tué l'un des enfants du peuple, et ce peuple pardonne à l'assassin; et pour l'arracher à un moment de colère, il a mis le coupable sous la sauvegarde des murs de la prison. Enorgueillies-toi de ta clémence, peuple de 1529, fais grâce à tes

» Les Hadjoutes se chargent déjà, malgré le traité de la Tafna, de nous révéler les prétendus avantages du catholicisme comme moyen de colonisation. C'est à coups de fusil et par la guerre qu'Abd-el-Kader paie la bienvenue de notre saint prêtre, apparemment comme témoignage de son admiration pour le saint Évangile. Que quelques fournisseurs privilégiés feignent de croire à ces jongleries, à la bonne heure; mais la masse de la population ne s'y trompe pas; les cultivateurs en gémissent parce que la désertion des indigènes augmente les frais de main-d'œuvre.

» Puisque la politique du ministère est de nous enchaîner dans les villes, en nous refusant la sécurité au dehors, on trouvera juste que nous nous occupions un peu de nos intérêts municipaux, livrés sans contrôle à l'arbitraire et à l'ignorance des bureaux.

» Le pavage, la propreté des rues, la salubrité du pays sont devenus chose fort secondaire; personne n'en a souci. En cas d'insuffisance, on pourrait cependant bien affecter à ces services les 6,800 fr. alloués à un maire qui n'a pas dix signatures à donner par jour pour ses registres d'état civil. Ses fonctions occuperaient à peine un adjoint gratuit pendant une heure.

» Est-ce pour faire un service d'antichambre que l'on grève encore notre budget municipal de 5,000 fr. d'appointements pour un commissaire central de police, dont tout le travail se borne à surveiller la perception de l'impôt sur les filles publiques? Deux commissaires d'arrondissement suffiraient encore et au-delà pour la sûreté de la ville, pour la tenue des marchés, et il y aurait moins d'abus à craindre dans l'impôt dont je viens de parler si les deux commissaires de quartier s'occupaient concurremment de cette surveillance, parce qu'ils seraient intéressés à se contrôler l'un l'autre.

» Ces 11,800 fr. d'économie pourraient couvrir les frais du mobilier et d'installation de l'évêque, dont on ne va pas manquer de charger notre pauvre budget.

» La question qui nous occupe douloureusement aujourd'hui, c'est l'administration mise entre les mains des indigènes à Constantine. Chacun voit dans cette funeste résolution la résurrection d'un système qui ne peut que tendre à abandonner le pays.

» La tribu des Beni-Kanil, qui habite notre territoire, a reçu d'Abd-el-Kader l'ordre de rentrer sur les possessions que lui attribue le traité de la Tafna; cet ordre accorde à la tribu deux mois pour faire ses dispositions de départ. Les Beni-Kanil annoncent déjà leur évacuation; ils disent que, peu de temps après leur émigration, il ne restera pas un indigène dans la plaine de la Mitidja. » (Commerce.)

La pétition pour la réforme continue, à Metz, de se couvrir de signatures. Nous apprenons que la police se livre à quelques investigations, et que ses agents, gênés d'ailleurs dans le métier qu'on leur impose, se sont présentés chez des personnes dépositaires de la pétition, afin de savoir combien elle compte déjà d'adhésions. Nous pouvons, sur ce point, éclairer la sollicitude de l'autorité. La pétition pour la réforme électorale a reçu, à Metz, depuis huit jours, plus de 800 signatures. (Courrier de la Moselle.)

— La 1^{re} compagnie du 3^e bataillon de la 6^e légion a eu à procéder au choix de plusieurs officiers et sous-officiers. M. Michel, qui avait signé la pétition pour la réforme électorale, et qui s'était prononcé hautement en faveur de cette grande mesure, a été nommé capitaine en premier à une très-forte majorité. Toutes les autres nominations ont été faites également en faveur de partisans de la réforme.

Cette compagnie, qui comprend dans ses cadres les habitants de la rue Bourg-l'Abbé et d'une partie de la rue St-Denis, est composée, en grande partie, de négociants, et M. Michel a été élu par 156 électeurs dont les 3/4 au moins avaient signé la pétition; son compétiteur, M. Delacour, avait refusé de la signer.

Paris, 24 octobre 1838.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Une ordonnance royale, insérée au Moniteur, approuve la transaction entre l'Université et la ville de Nîmes relative

bourreaux. Ton pardon, il est vrai, s'élèvera bientôt contre toi comme une accusation; Laurent, le sauve de tes mains, se dressera demain comme le plus terrible de tes accusateurs; mais du moins, dans tes malheurs, la conscience de ta magnanimité te restera, et comme le Christ, du haut de ton gibet triomphal, tu laisseras tomber encore ton vœu de pitié sur la tête de ton ennemi. Vengeance sublime! Voilà ce que fit le peuple. Et maintenant, si vous me demandez ce qu'il a voulu faire, je vous répondrai, par ses actes, qu'il ne le savait pas lui-même. Le peuple, voyez-vous, c'est une masse inoffensive, sage lorsqu'on la prend dans sa généralité, patiente jusqu'à l'héroïsme, et quelquefois même jusqu'à l'engourdissement qui ne raisonne plus; se révoltant parfois sous le trait qui l'aiguillonne, ayant la conscience de ses droits violés, de sa force inactive, possédant la prescience de ce qu'il lui faudrait, mais ne trouvant dans sa langue aucun mot pour le formuler nettement, dans son esprit aucun expédient de salut, aucun mode d'application, et dans son cœur aucun élément de persistance et de fermeté. Elevez des obstacles, dressez des bastions, le peuple les renversera sans calculer le danger; mais à peine vainqueur, il sera las de sa victoire, il ne saura qu'en faire, si des chefs éclairés n'ont guidé sa marche et tracé la route qu'il doit suivre en avant. Autrement l'adresse viendra s'asseoir sur la place balayée; une nouvelle tyrannie se substituera à l'ancienne, ou même le vieux despotisme reprendra son siège, et le peuple, fourvoyé dans ses espérances que nul homme de génie démocratique ne sera venu réaliser, le peuple, imprudent ou mal conseillé, rentrera de lui-même et tout confus au bercail. Son escapade aura doublé la fureur de ses maîtres. Ainsi se terminent les révolutions qu'une longue pensée de prévoyance n'a pas mûries; ainsi nous allons voir se clore l'émeute de 1529. Et vraiment, je vous le dis, le peuple de nos jours commence à peine à comprendre les fautes du passé de ses pères.

Or, à l'époque dont je parle, le peuple affamé chercha des farines et mangea tout un jour, et lorsque vint la nuit, insou-

ÉTUDES SUR L'ACTION POPULAIRE DANS LE GOUVERNEMENT DE LYON.

(16^e article.)

ÉMEUTE OU RUBAYNE DE 1529.

L'historien se sent pris de découragement à la vue des incertitudes et des erreurs d'un peuple. Il ne suffit point aux masses de briser un joug. L'émeute est l'œuvre d'un moment, et nul n'ignore que la volonté du peuple peut d'un moment à l'autre devenir une loi, car dans lui gît la toute-puissance du nombre et de la force; mais il y a, entre ces deux mots émeute et révolution, toute la différence qui sépare l'imprudence de la sagesse. C'est ce que le renversement d'une puissance, si, dès la condamnation de cet acte, vous n'avez une puissance toute prête à lui substituer? Qu'on ne s'y trompe pas, une institution ne se s'improvise jamais; ses théories doivent avoir été mûrement méditées, sa pratique doit être régularisée dès l'abord; et tout ceci, je le répète, ne se fait point dans un jour, car le sentiment d'un besoin n'emporte pas nécessairement avec lui la connaissance de son remède: tous éprouvent un malaise ou une nécessité, bien peu savent les guérir. Et voilà précisément cette intelligence du remède qui manquait aux pauvres Lyonnais de 1529.

Poussés par la faim et les longues exactions dont le consulat était rendu coupable envers eux, les artisans avaient en un seul jour fait table rase de l'ancien ordre de choses: les aristocraties nobiliaires, judiciaires, ecclésiastiques et bourgeois avaient reculé devant le flux qui montait jusqu'à elles. Le peuple reprenait son état normal: il était souverain; mais qu'arriverait-il? Les hommes du roi, les conseillers et le clergé, cachés derrière les murailles solides et élevées du cloître de St-Jean, formaient entre eux la monstrueuse alliance de ces aristocraties diverses qui s'étaient souvent froissées dans leurs empiétements. Aujourd'hui un intérêt égal, une haine commune les réunissait dans la même pensée de défense et de vengeance. Que

vement à la propriété et à l'affectation des bâtiments du collège royal de ladite ville.

— La question des sucres a encore occupé hier le conseil supérieur du commerce.

On a entendu MM. de Mauny, de La Thuillerie et Bué, délégués de la Martinique, qui sont arrivés depuis quelques jours à Paris, afin d'exposer au gouvernement la pénible situation de la colonie. La majorité du conseil s'est prononcée pour un dégrèvement de 12 fr. par 100 kil. Aucune décision n'a été prise sur le mode à suivre pour ce dégrèvement. Les uns se sont prononcés pour une ordonnance, les autres ont pensé qu'il fallait attendre la réunion des chambres; quelques-uns, enfin, ont prétendu que ce n'était pas à eux à traiter cette question, qui sortait entièrement de leurs attributions.

Une faible majorité a exprimé le vœu qu'on permit aux colonies l'exportation directe, mais seulement par navires français.

Les délégués demandaient plus encore, car ils auraient voulu qu'on autorisât les colonies à exporter directement leurs sucres, et à emporter en échange les produits étrangers par tous pavillons.

— Les actions du chemin de fer de Paris à la mer ont commencé hier à fléchir d'une manière effrayante. Cependant, nous apprenons que M. Aguado a fait depuis quelques jours des efforts extraordinaires pour les soutenir. Il a eu une entrevue avec le ministre des travaux publics, qui lui a promis que le gouvernement soutiendrait de tout son pouvoir les efforts de la compagnie.

On prête à M. Aguado le projet de ramasser toutes les actions sur la place dans les cours de 900 à 925 fr., et d'attendre, pour les émettre de nouveau, que le chemin soit en circulation jusqu'à la vallée de Montmorency. On en laisserait seulement 3,000 en circulation, et la compagnie aurait dès à présent un bénéfice de près de cinq millions qui lui suffirait pour commencer les travaux et attendre des temps meilleurs.

— Hier, à deux heures de l'après-midi, une perquisition a eu lieu chez le sieur Mercant, porteur d'eau, par suite de la saisie faite la veille dans l'impasse du Paon. Il paraît que cette perquisition a été infructueuse.

— Les nommés Soufflard et Lesage, accusés d'assassinat sur la femme Renaud, ont été extraits aujourd'hui de la Conciergerie et conduits à Monceaux, où ils sont accusés d'avoir commis plusieurs vols.

— M. le ministre de l'instruction publique a annoncé aux académies qu'il vient d'ordonner l'affranchissement des frais de transport pour les communications entre elles, à la condition que ces communications soient faites sous le conseil du ministère de l'instruction publique, et par l'intermédiaire des préfets.

— Paganini est à Paris depuis quelque temps, mais il a refusé d'accéder à aucune des démarches qui ont été faites auprès de lui pour le décider à se faire entendre dans quelques concerts. Il est affecté d'une maladie du larynx qui l'empêche entièrement de parler, et il est même forcé d'écrire tout ce dont il a besoin pour se faire comprendre de ses domestiques. Il doit, dit-on, partir le mois prochain pour l'Italie, dans l'espoir que le climat lui rendra la voix.

— Une découverte archéologique fort curieuse vient d'être faite au Mexique. L'extrait suivant d'une lettre d'un négociant du Havre fera connaître l'importance de cette découverte, destinée à procurer sans doute les renseignements les plus précieux à la science.

Voici l'extrait de la lettre que l'on nous a mise sous les yeux, et qui porte la date de Durango, le 4 août 1838 :

« Un propriétaire de fermes vient de faire une découverte qui va vivement stimuler l'esprit de nos antiquaires mexicains. C'est une grotte renfermant à peu près mille cadavres; leurs groupes semblent indiquer par leurs différentes grandeurs que les familles étaient inhumées séparément, car chaque réunion est composée d'individus petits et grands; ils sont enveloppés de tissus, ce qui rappelle, quoique imparfaitement, l'inhumation et l'état de conservation des momies égyptiennes, mais dans une position bien différente, car les cadavres nouvellement trouvés sont assis.

» Les tissus qui enveloppent les corps sont faits avec

cieux du lendemain, il s'endormit. N'étaient-ce point là de bien grands coupables, dignes de la potence? Pendant ce sommeil, l'aristocratie veillait. Le consulat fait prévenir le roi de France et sollicite un éclatant châtement; il donne ordre aux notables de se tenir prêts, en armes, avec leurs serviteurs, et de fournir quelques compagnies d'hommes dévoués, auxquels on donnerait un gracieux gage pour un temps, afin qu'ils eussent ardeur et volonté d'accompagner la justice partout où elle voudrait se montrer en force, et d'imposer aux mauvais brigands qui bougeaient. Le jour s'était levé avant que tous ces préparatifs fussent achevés, et le peuple, libre encore dans ses mouvements, sortit de nouveau avec ses indécisions et son imprudente timidité.

Messire Morien Pierchan, cet historien avec lequel nous avons déjà fait connaissance et que bientôt nous jugerons plus complètement, nous dit ingénument que le temps n'était pas venu d'agir par les menaces et la force, mais qu'il fallait prendre ce peuple par douceur. Dans cette intention, le lieutenant du roi, accompagné du procureur du roi et autres gens de justice, vint au devant de ces artisans que l'on nous a dépeints comme des bêtes féroces. « Messieurs, que demandez-vous ? » leur dit-il gracieusement, comme il savait bien faire. Les hommes du peuple répondirent : « Nous voulons avoir du blé. Un tas de marchands ont de grands greniers cachés et pleins de blé; dans la seule abbaye de l'île-Barbe, il y en a plus de trois mille charges de cheval. — Messieurs, dit le gracieux lieutenant du roi, je veux aller avec vous pour visiter tous les greniers; nous irons ensemble à l'île, et je vous délivrerai le blé à seize sous le bichet, afin que vous n'en ayez faute. »

Le peuple se laissa convaincre par ces paroles, et le mardi 27 juin, conduit non par le lieutenant du roi, mais bien par le maître des ports, il s'éloigna de Lyon sans défiance, et va chercher le blé de l'abbaye de l'île. Les habitants de ce monastère avaient eu le temps de cacher leurs farines, et voilà peut-être ce qui explique les recherches, dégâts et prétendues rapines que l'on

art; le travail en est varié, les couleurs bien conservées. Voilà certainement des faits qui attestent dans les nations qui ont habité ces contrées des connaissances bien supérieures à celles des peuples barbares. Quelle est l'origine de cette nation? quand a-t-elle existé? quand a-t-elle fini? Voilà des problèmes à résoudre, et sur lesquels la tradition est restée muette depuis la conquête des Espagnols. C'est au nord-est d'ici, dans le Bolsen de Massini, qu'on a découvert cette grotte. »

— On lit dans le *Journal du Havre* :

« Une maison de notre ville, qui avait expédié en Angleterre quelques colis de marchandises suisses pour être acheminés aux Etats-Unis par le *Great-Western*, vient de recevoir l'avis qu'aucuns produits étrangers autres que ceux provenant des manufactures britanniques ne pouvaient être chargés par un navire anglais pour les Etats-Unis, en vertu des traités commerciaux passés entre les deux pays. »

— On lit dans l'*Echo du Nord* :

« Les délégués des fabricants de sucre de betterave de l'arrondissement de Lille sont arrivés aujourd'hui, et les nouvelles qu'ils ont apportées à la douane y ont produit une vive agitation. La cause de leur industrie leur paraît complètement compromise en présence des préventions que nourrissent contre elle un grand nombre de personnages haut placés, préventions dont ils ont eu des preuves nombreuses et éclatantes. Ils ont emporté la crainte que le gouvernement, gagné par les influences que leurs adversaires ont su mettre en jeu, et au mépris de l'engagement de stabilité qu'il a contracté par la dernière loi, ne se détermine à quelque mesure violente qui serait la ruine de la plupart des établissements existants. Un tel résultat serait de nature à amener de graves complications dans la perception de l'impôt sur le sucre. »

— Les journaux ont annoncé que Donizetti, le célèbre compositeur italien, était arrivé à Paris, où il compte faire représenter son opéra de *Polyeucte*, que la censure de Naples a refusé de laisser représenter. Voici comment les choses se sont passées : La censure avait d'abord refusé un opéra de Donizetti intitulé *Faust*, sous le prétexte que le sujet était trop diabolique. L'auteur du libretto recommença les paroles et traduisit de son mieux le *Polyeucte* de Corneille. Cette fois la censure refusa de nouveau la pièce sous le prétexte qu'il est malséant de mêler aux jeux profanes de la scène les personnes et les choses sacrées. Nourrit obtint une audience du roi, qui destitua la commission de censure et en nomma une autre composée des esprits les plus lumineux et les plus tolérants du royaume.

Cette nouvelle commission permit la représentation de *Polyeucte*. Mais déjà les idées du roi avaient changé; il cassa l'arrêt des censeurs et frappa d'un nouvel interdit le drame sacré. Le poète ne se rebuta pas, et il composa note à note sur la partition un nouveau poème intitulé *les Gueldres*. Ce troisième poème a éprouvé le sort de ses deux aînés. Le roi de Naples a prétendu qu'en assistant à la représentation des *Gueldres*, ses sujets penseraient naturellement à *Polyeucte* et à *Faust*. C'est alors que Donizetti s'est décidé à porter son opéra à Paris.

Faits Divers.

UNE CONVERSATION CRIMINELLE. PROMENADE AMOUREUSE SUR LES TOITS. — Lord B... a dernièrement obtenu sa séparation de corps d'avec lady B..., femme charmante d'ailleurs et douée d'une exquise sensibilité. La cause de cette séparation, il faut bien le dire, fut une conversation criminelle dont les circonstances méritent d'être connues.

Lady B... avait un amant que, grâce à la jalouse surveillance de son mari, elle ne pouvait voir que fort rarement, auquel elle ne pouvait parler que plus rarement encore. Les rendez-vous n'avaient guère lieu qu'au bal; aussi les deux amants ne manquaient-ils jamais d'aller à ceux où ils avaient l'espérance de se rencontrer.

Un jour donc qu'ils se trouvaient à l'un de ces bals, et qu'ils avaient sans doute quelque chose d'important à se communiquer, ils s'éclipsèrent un instant du salon où se donnait la fête; cherchant un endroit où ils pussent s'entretenir avec sécurité, ils montèrent d'étage en étage jusqu'au dernier; mais là encore, n'étant point assez en sûreté, ils passèrent à travers une lucarne et grimpèrent sur le toit.

C'est là que le mari les surprit s'entretenant voluptueusement dans la gouttière, aux treublantes clartés de la lune; car le bour-

accuse le peuple d'avoir faits dans l'abbaye. Quoi qu'il en soit, « il fut découvert en ce monastère assez de blé pour être distribué à ceux qui en avaient besoin, car cette abbaye était toujours fournie de farines pour un an; là, en effet, étaient plusieurs religieuses de maisons d'honneur et de noblesse, lesquelles avaient par leur office beaucoup de blé, de rente et revenu. »

Après cette distribution, le maître des ports dit gracieusement aux artisans : « Messieurs, vous voyez que les religieux sont de bon vouloir, et qu'ils vous ont montré tout ce qu'avez voulu voir, et délivré des blés selon leur faculté et puissance; ils vous prient, et je vous prie aussi d'être contents. » Et le peuple fut content, et il reprit paisiblement le chemin de la ville. Mais là tout était bien changé : le spectacle change, le retour de la force apparente s'est opéré.

Les peureux du cloître Saint-Jean s'étaient senti revivre à mesure que le cauchemar populaire s'en allait vers l'île; peu à peu les voilà qui se risquent dans les rues, et fiers de ne rencontrer aucun danger, aucune figure d'émeutier, « en se voyant en bon nombre, les bourgeois devinrent plus courageux. » Il s'agissait de profiter de l'adroit prétexte qui retenait le peuple éloigné, pour baïllonner sa voix au retour et frapper sur les pauvres un grand coup d'intimidation. Donc, messire Pierchan nous apprend que les conseillers de la ville et autres principaux citoyens assemblèrent environ six cents hommes et les accablèrent de harnais; le seigneur de Balmont fut créé leur capitaine. Cela fait, on attendit le retour du peuple. Qu'était-ce, je vous le demande, qu'une armée de six cents hommes opposée à toute une population de pauvres? Si les artisans eussent été animés d'une arrière-pensée politique ou méchante, n'eussent-ils pas pu, quoique désarmés, passer sur le corps de ce fantôme d'opposition enharnachée? Je vais plus loin, et je dis que de nos jours un aussi mesquin appareil de résistance eût produit un effet tout contraire à celui qu'on en attendait. C'est une de ces piqures qui irritent sans blesser, et les moteurs secrets de la

reau les avait suivis pas à pas jusqu'au lieu de leur retraite. Cette promenade ossianique ne fut pas toutefois de son goût, et il forma une demande en séparation de corps et en dommages-intérêts.

Lady B... y consentit de grand cœur, disant que son mari était un homme grossier et sans éducation, incapable de comprendre le charme des observations astronomiques du genre de celle où elle était plongée avec son complice. Celui-ci a été condamné à payer 5,000 livres sterling à titre de réparation à l'époux outragé.

Extérieur.

ANGLETERRE. — LONDRES, 22 octobre. — Consolidés, 94. Rente active, 17 1/4; passive, 4 1/8; diff., 73/85 0/0; port., 3 1/2; id., 3 0/0 20 1/4 2 1/2 0/0; holl., 54.

— Plusieurs des domestiques attachés à lord Durham sont arrivés vendredi dernier de Québec avec une partie de ses bagages. (*Morning-Post*.)

— Le *Courier* prétend que ces domestiques étaient congédiés depuis quelque temps du service de lord Durham, qu'ils n'ont pas apporté une partie de ses bagages et que par conséquent leur arrivée à Londres est un fait insignifiant.

— La démission donnée par lord Durham faisant cesser les pouvoirs de la commission qui avait été nommée par S. M. pour spécifier l'étendue des pouvoirs accordés à S. S. comme gouverneur-général extraordinaire des provinces du Canada, il est probable que le parlement sera convoqué immédiatement pour délibérer sur les mesures à prendre selon les circonstances. (*Morning-Advertiser*.)

— Les nouvelles de Lisbonne du 16 octobre portent que les élections sont terminées. Les quatre ministres ont été élus, savoir : MM. Bomfin et Sa da Bandeira ont été nommés sénateurs; MM. Coelho et son collègue ont été élus membres de la chambre des députés. (*Courier*.)

SYRIE.

Nous extrayons du *Sémaphore* de Marseille une lettre pleine d'intérêt sur la pacification de la Syrie. Cet événement pourra avoir quelque influence sur les affaires d'Orient qui préoccupent si vivement l'attention publique.

BEYRHUT, 6 septembre. — La guerre est terminée; la révolte des Druzzes, qui pendant quelque temps nous a fait craindre que l'étoile de Méhémet-Ali ne pâlit, est entièrement apaisée. Je me trouvais à Damas quand la dernière affaire a eu lieu. L'intrépide chef des Druzzes du Horam, Chebil-el-Arian, qui avait d'un côté Ibrahim-Pacha à ses trousses, et de l'autre Soliman-Pacha (le colonel Selles), après avoir tué beaucoup de soldats à ces deux généraux, a fini par se trouver acculé par les deux corps d'armée égyptiens. Il ne lui restait d'autre moyen pour s'échapper lui et les 500 cavaliers ou fantassins qui suivaient son héroïque fortune, que de renverser les forces ennemies, composées au moins de 8,000 hommes aguerris, ou de traverser un de ces ravins terribles, grondants d'eaux, hideux d'escarpements, que les torrents des montagnes creusent à des profondeurs effrayantes. Ibrahim-Pacha avait tellement jugé irréalisable le passage de ce ravin qu'il avait négligé de le faire surveiller par des vedettes. Quand Chebil-el-Arian arriva sur les bords de ce précipice, il avait couru des dangers immenses, et sa troupe affaiblie était dégarinée d'un assez grand nombre de soldats tués par les sabres ou les balles des Egyptiens, mais au-delà de ce ravin se trouvait son salut; il n'hésita pas, se suspend aux crêtes des rochers, appuie les pieds sur des saillies vives et glissantes, et par cette échelle improvisée, avec l'eau qui mugissait là-bas sur les lames tranchantes du granit, il descend, et les braves qui le suivent se fraient à son exemple ce périlleux chemin. Pas un ne tomba ni ne périt; ils gravirent de la même manière, à l'aide des mains et des pieds, l'escarpement opposé, et se trouvèrent libres, tandis que les Egyptiens, marchant des deux côtés, se flattaient de pouvoir les cerner. Mais Chebil revint surprendre son ennemi, et après lui avoir tué près de trois cents hommes, il disparut avec son agilité et sa prestesse ordinaire dans les défilés inaccessibles de ses montagnes.

Du haut de ses pics, ce chef vit alors un spectacle terrible. La flamme incendiait les villages, tous les arbres étaient coupés par les Egyptiens; il comprit qu'Ibrahim-Pacha avait juré de ne laisser partout que des traces de désolation et de ruine; d'ailleurs l'armée du pacha paraissait, après avoir assuré ses derrières, décidée à pénétrer dans les montagnes, où la supériorité du nombre et de la discipline pouvait finir par triompher de la difficulté des lieux. Alors ce chef se décida à proposer une capitulation honorable; il envoya un message à Ibrahim, avec ordre de lui offrir sa reddition, pourvu que sa troupe et lui eussent la vie sauve, que leurs biens fussent respectés, qu'on accordât à tous les montagnards le droit de vivre comme par le passé, c'est-à-dire sans payer d'autres impositions que celles qui étaient établies autrefois, et surtout qu'on ne recrutât jamais chez les Druzzes pour former l'armée du vice-roi. Si ces conditions étaient acceptées, Chebil-el-Arian se chargeait de faire mettre bas les armes à tous les autres corps comman-

petite armée eussent été emportés avec les six cents hommes. Mais il semble qu'en 1529 le pauvre peuple n'avait point encore été assez souvent trompé pour se défier des mesures comminatoires ou des mielleuses caresses dont se fardait la fourberie.

Lorsque le peuple arriva, il fut pris d'une soudaine hésitation; un mot pouvait faire perdre la partie du vieux consulat, mais ce dernier prévint l'élan de la foule, et les six cents hommes furent présentés aux artisans comme une garde populaire, régularisant les visites et devant faire respecter par la force des armes les droits de l'émeute. Ecoutez l'historien Pierchan confesser lui-même cette fausseté : « Ils donnèrent à entendre au peuple que l'amas de gardes que la justice avait fait, c'était pour chercher les greniers de la ville et pour être puissants pour les rompre, si métier était : laquelle chose relâcha le cœur et la malice du peuple. » Pauvre peuple ! — Pour mieux déguiser cette embûche, les six cents hommes marchèrent en effet avec la foule et procédèrent à la visite de plusieurs greniers dans lesquels on ne trouva pas beaucoup de blé.

Les artisans venaient de signer, sans le savoir, l'arrêt de leur condamnation. Les conseillers gagnaient du temps, la première fureur du peuple était calmée, et les grands complotaient. Mathieu de Vauxelles, avocat de la ville et de la communauté de Lyon, déclarait dans un conciliabule « contre les émotions du peuple, les assemblées illicites, tocsins, pillages, voies de fait, propos outrageants envers le ciel et les hommes, et autres murmurations qu'aucuns mauvais garçons de la cité faisaient chaque jour sans craindre la justice humaine et la vengeance divine. » « Nous sommes trop débonnaires, ajoutait-il, nous sommes trop débonnaires. Les malheureux ! que n'avons-nous pas fait pour apaiser leur fureur, pour le soulagement de leurs familles, leur ame et leur corps ! avons-nous rien négligé ? » A nous qui savons très-bien déjà tout ce que le consulat avait fait pour le pauvre peuple, il reste à voir jusqu'où devait aller cette débonnairerie dont on se targuait si fort. (*La suite à un prochain numéro.*)

par ses beaux-frères et par d'autres chefs soumis à ses ordres. Au moment même que l'envoyé de ce chef prenait la route du camp d'Ibrahim-Pacha, ce prince faisait publier qu'il donnerait mille bourses (125,000 francs) à celui qui lui livrerait son ennemi, Chebil-el-Arian; mais qu'il ferait trancher la tête à celui qui lui porterait celle du vaillant Chebil. C'est la traduction littérale de la proclamation.

Quand l'envoyé druzze arriva, il trouva Ibrahim décidé à conclure une paix à l'aide de laquelle la Syrie serait entièrement calmée. Le prince chargea l'envoyé de retourner auprès de son chef et de lui dire qu'il fallait que dans neuf heures Chebil-el-Arian fût en présence d'Ibrahim, sous la tente de ce dernier. Le message partit, mais ne trouva pas Chebil-el-Arian. Le message ne l'atteignit que quatorze heures après avoir quitté l'armée égyptienne; il avait parcouru sur sa jument, sans s'arrêter, quarante lieues environ dans les montagnes; il transmit à son chef la réponse du pacha, en lui faisant observer que le temps prescrit (neuf heures) était malheureusement dépassé.

Tant pis, dit Chebil; mon pays souffre, on dit qu'Ibrahim-Pacha est généreux, je vais à lui.

Et il se mit en route. Arrivé au camp de ses ennemis, il fut reçu avec toutes sortes d'égards; on le conduisit à la tente du général. Avant d'y entrer, il mit pied à terre, déposa ses armes, et se fit transporter par deux hommes de sa suite, car il ne pouvait marcher à cause de deux balles logées dans sa cuisse droite.

Ibrahim lui fit des reproches sur ce qu'il s'était présenté à lui sans armes, puisqu'il n'était pas vaincu. Le prince l'invita à aller les prendre; ce qu'il fit, et étant rentré dans la tente, le chef druzze vint déposer son sabre aux pieds du pacha, qui, se baissant à l'instant, le ramassa et le suspendit au baudrier de Chebil.

Ibrahim le traita avec de grands égards, le loua sur sa bravoure et lui dit que, s'il avait sous ses ordres un homme comme lui, aucune armée ne lui paraîtrait redoutable. Ibrahim termina l'entrevue par l'offre que Chebil accepta de prendre du service dans l'armée égyptienne.

La figure de Chebil contraste singulièrement avec celle d'Ibrahim-Pacha, laquelle est blanche et rouge comme celle d'un bon flamand. Chebil, au contraire, est brun avec des yeux enfoncés dans leur orbite; elle rappelle les portraits de Van-Dick. Le chef des Druzes est le fils d'un paysan montagnard; il a été cultivateur lui-même, et avait vécu jusqu'à l'invasion égyptienne tranquille dans ses foyers; mais, quand les drapeaux de Méhémet-Ali flottèrent au pied de ses montagnes, il organisa une petite troupe pour la défense de son pays natal, dont la vieille liberté était menacée. Quand il vit des troupes égyptiennes arriver pour faire des levées d'hommes et exiger des impôts, alors Chebil se leva, donna le signal de l'insurrection, signal que tous les échos de ces montagnes répétèrent. Sa levée de boucliers prouva aux Égyptiens qu'il ne faut espérer de ces montagnards qu'une pacifique neutralité, et renoncer à exiger d'eux des soldats et des contributions autres que celles qu'ils ont payées jusqu'à présent et dont le chiffre est très-moqueux.

Chebil a tout au plus quarante ans, bien que sa barbe grise en indique davantage. Il est petit de taille, mais bien proportionné, et paraît avoir une de ces santés robustes qui se jouent des plus rudes fatigues. Chebil doit partir dans quelques jours pour achever la pacification des Druzes qui sont encore sous les armes, et qui n'attendent que ses ordres pour les déposer. Jusqu'à présent, ils ont peine à croire que leur chef ait mangé le pain et le sel et fumé le narguilé d'Ibrahim.

La soumission de Chebil, quoique celui-ci ait si bien sauvegardé les libertés de ses compatriotes, a produit un effet moral immense dans la Syrie. Ibrahim est regardé comme le vainqueur de cette invincible nation des Druzes. Chebil s'est rendu dans la tente du pacha, on ne demande rien de plus.

Tous les Turcs de Damas, de cette ville la plus fanatisée de l'Orient, détestent en silence les Égyptiens et surtout les Français, auxquels ils reprochent d'avoir affaibli dans le cœur des Arabes du pacha d'Égypte leur ancien enthousiasme pour les préceptes du Koran. Ils voient en nous le signe le plus évident de la conquête d'Ibrahim, puisqu'avant l'entrée des Égyptiens aucun Européen n'osait aller couvert de son costume dans les rues de Damas. Maintenant ces gens-là, faisant à mauvais jeu bonne mine, font aux Européens mille amitiés; ils se sont dits mes serviteurs et mes esclaves. Quand Chebil était encore en campagne, ils nous lançaient parfois des regards farouches sous leurs épais turbans; aujourd'hui, dès qu'un Français passe, ils s'inclinent jusqu'à terre en croisant gravement leurs bras sur leurs poitrines. Ils sentent l'influence et la puissance européennes derrière les phalanges victorieuses d'Ibrahim.

Variétés.

DICTIONNAIRE DU COMMERCE ET DES MARCHANDISES.

(Suite de l'article Lyon.)

Peaux et cuirs.—Cet objet est partagé entre l'industrie et le négoce. Les industriels sont les tanneurs et hongroyeurs qui travaillent les cuirs des boucheries de Lyon; les corroyeurs qui tirent les cuirs de la Suisse et de l'Alsace, et les vaches et veaux de la Franche-Comté et de la Bourgogne; les maroquiniers qui teignent les peaux du Midi; les mégissiers qui ne travaillent que les peaux provenant de Lyon. Le négoce est entre les mains des marchands et commissionnaires. Industrie et négoce sont évalués à 4,000,000 de fr.

Teinture.—Long-temps avant l'introduction de la fabrique des étoffes en soie à Lyon, cette ville avait des ateliers de teinture en laine et en fil qui jouissaient d'une grande réputation. Des Génois, les premiers, commencèrent à y teindre les soies au x^e siècle; ils y apportèrent les procédés de décolorage par l'emploi du savon blanc de Savone. Cette art acquit bientôt un tel degré de supériorité que les étrangers envoyaient leurs soies à Lyon pour les faire teindre, et les réexportaient ensuite; on y vit un si grand préjudice pour la fabrique lyonnaise, qu'un arrêt prohiba la sortie des soies teintes. Cette prohibition malheureuse eut pour résultat l'établissement et le développement de nombreux ateliers de teinture à l'étranger. Néanmoins, le nombre des teinturiers devint bientôt assez considérable à Lyon pour qu'on les érigeât en corporation en 1501. On en comptait 500 à l'entrée de Henri II à Lyon en 1548. Toutefois, l'art de la teinture, à Lyon comme ailleurs, n'était basé que sur la routine, et ce ne fut guère que vers 1780 que la chimie lui fit faire de véritables progrès. Alors on obtint à Lyon le beau noir de Gênes; grâce au nitro-chlorate d'étain, on fixa sur la soie l'écarlate, obtenue jusque-là par le kermès, mais moins belle; on trouva le moyen de teindre les chaînes de soie par parties pour la fabrication des étoffes chinées.

A Lyon fut inventé en 1796 le procédé pour teindre les draps et les étoffes de coton en écarlate, par la garance, sans cochenille, procédé plus économique, qui a l'avantage d'écouler un produit national. On réussit, par des procédés particuliers, à teindre et apprêter les crêpes en toutes couleurs; on donne à la soie un blanc argenté du plus bel éclat, azuré ou nuancé de rose.

En 1810, on parvint à remplacer, dans la teinture du bleu sur laine, soie et coton, l'indigo par le prussiate de potasse; on substitua pour les noirs l'extrait de bois de châtaigner, et la gomme Mogadore à la noix de galle et à la gomme arabique. On arrive à teindre partiellement la soie en couleurs diverses, ombrées et graduées. La teinture à Lyon est étroitement liée, quant à son importance commerciale, à la fabrication des étoffes de soie; elle en suit constamment les diverses phases de prospérité ou de malaise, grandit

ou décroît avec elle. Lyon a quelques ateliers de teinture en fil; on y teint aussi environ 3,000 balles de coton, mais en bleu seulement.

Mécanique.—L'industrie attire l'industrie lorsqu'elle a pour base des conditions d'existence naturelles et non artificielles, telles que la prohibition. Aussi Lyon voit-il s'élever une foule d'industries nouvelles destinées à donner une grande extension aux arts mécaniques, à raviver, à rajeunir peut-être sa vieille industrie des soieries, dont la marche semble hésiter et faiblir, comme aussi de donner à la cité un lustre nouveau. Le quartier et la presque île de Perrache, serrés entre le Rhône et la Saône, renferment d'immenses ateliers; autour de la gare qui communique aux deux fleuves par une écluse, et où vient aboutir le chemin de fer de St-Etienne, s'élèvent des usines de tous genres qui trouvent là le combustible à bon marché et toutes les facilités pour le déchargement de leurs matières premières et le chargement de leurs produits; un atelier de machines aratoires où de nouvelles inventions se succèdent chaque jour; des moulins à vapeur, étrange nécessité entre deux fleuves; des fabriques de plâtre, de produits chimiques; un gazomètre qui fournit la lumière à une grande partie de la ville; mais c'est surtout vers la métallurgie que semblent tournés les plus nombreux et les plus constants efforts, justifiés par l'accroissement rapide des machines à vapeur appliquées aux fabriques de sucre de betterave, aux raffinerias, aux filatures, aux tissages, à une foule d'industries où la main de l'homme avait été jusqu'à ce jour le principal moteur. Le remplacement du bois par le fer, dans beaucoup de cas, contribue puissamment aussi à cet accroissement. La chaudronnerie en fer battu, en tôle, en cuivre, fait de rapides progrès.

Nous pourrions donner exactement le nombre des machines à vapeur qui sortent des ateliers de Lyon, et leur prix moyen; mais les résultats de cette industrie toujours croissante ne tarderaient pas à dépasser le chiffre que nous donnerions.

Fonderies de fonte.—Six fonderies principales travaillent la fonte à Lyon; il en sort de magnifiques pressoirs à vin, à huile, des volants (grandes roues) de pompe à vapeur, des roues de wagons, des engrenages, toutes les pièces possibles d'ajustage, des balcons, des bancs, des chaises de jardin, des rosaces. Cette industrie, importée à Lyon depuis cinquante ans, est allée toujours grandissant depuis cette époque. Elle est arrivée aujourd'hui à exécuter, à la vue d'un simple dessin, les objets les plus gracieux, celles que soient leurs formes ou leurs dimensions. Il se manipule dans les fonderies de Lyon 3,000,000 de kilog. de fonte tirée de la Bourgogne, au prix moyen de 25 fr. les 100 kilog. Cette même fonte travaillée, cablée, au sortir des ateliers, se vend de 43 à 100 fr. les 100 kilog. Le prix moyen, en tenant compte du déchet de la fonte et de la grande quantité vendue au plus bas prix, est d'environ 55 fr. les 100 kilog.

Dorures.—**Passementerie.**—Lyon est, avec Paris et Bordeaux, une des trois villes de France où se fait le tirage d'or; les lingots fins sont portés à l'argue royale où ils sont argués et dégrossis; les lingots mi-fins et faux, n'étant pas soumis aux droits, sont portés à des argues particulières. Les uns et les autres passent de l'argue chez le tireur d'or qui leur donne la grosseur voulue, désignée par numéros. L'or est d'abord tiré pour en faire du trait qui est ensuite préparé, soit pour filet sur soie, soit pour bouillons, cannetilles, paillettes, etc.; il passe, suivant sa destination, entre les mains des bouillonneurs, enjoliveurs, guimpiers, dentelliers pour servir aux diverses fabrications de chacun d'eux. (V. FILS D'OR ET D'ARGENT, page 957.) La guimperie consiste à écaher entre deux cylindres le trait qui est plus tard filé sur des soies de différentes grosseurs.

Les principaux articles de passementerie sont les gazes, chaîne soie et trame or ou argent à dessins, les galons à deux faces, or; les systèmes chaîne soie, trame or à une face; les agréments. L'enjolivure comprend tous les objets de fantaisie, tels que glands, cannetilles, bouillons, objets d'église et d'équipements militaires.

La broderie d'or et d'argent fait les broderies de cour, les costumes de cour, les costumes de théâtre, les ornements d'église, des étoffes pour l'Orient sur dessins musulmans, qui sont toujours les mêmes; elle y expédie beaucoup de meubles brodés en or. — La dentellerie comprend les dentelles d'or et les points d'Espagne; ce dernier article ne se fait qu'à Lyon.

La passementerie lyonnaise expédie beaucoup aux Indes, à la Nouvelle-Orléans, etc.; elle fait partie de la fabrication des étoffes de soie dont elle suit les variations; elle occupe environ 400 métiers.

La mécanique de Jacquard, adaptée vers 1815 à la fabrication des rubans et des galons d'or et d'argent, a rendu ce travail plus délicat, plus expéditif et à meilleur marché; elle a fait les dessins les plus gracieux avec plus de facilité que la haute-lice employée jusque-là. L'industrie de la dorure a beaucoup perdu de son importance à Lyon depuis 40 ans: Vienne en Autriche, Damas et Alep lui font une concurrence préjudiciable.

Soieries.—Avant d'exposer l'état de cette industrie, la première et la plus importante de la ville de Lyon, la source de sa gloire et de sa prospérité, comme aussi de ses malheurs, nous allons rapidement esquisser ses diverses phases.

Successivement importée de la Chine en Grèce, dans la Rome ancienne, en Orient, à Thèbes, à Corinthe et Argos, en Sicile, en Espagne, et enfin en France, c'est vers le commencement du x^e siècle que le tissage des étoffes de soie s'établit à Lyon. Des Italiens que les longs troubles de la guerre des Guelfes et des Gibelins exilèrent de leur pays, apportèrent les premiers cette industrie dans cette cité qu'elle devait élever à un haut degré de splendeur. Favorisée par Louis XI et François I^{er}, elle prend un rapide essor. Henri IV, en rendant la paix aux Cévennes et au Languedoc par l'édit de Nantes, avait ranimé l'industrie de la soie; il passe un marché avec Nicolas Chevalier, qui fournit 400,000 plants de mûriers blancs, 500 livres de graines de cet arbre pour semer, et 125 onces d'œufs de vers à soie; 20,000 pieds de mûriers sont plantés aux Tuileries, qui deviennent une pépinière; l'industrie de la soie grandit encore, et contribue puissamment à l'éclat du commerce que les franchises des foires lyonnaises et l'entrée libre des marchandises, toujours réclamée et obtenue par le consulat, avaient établi à Lyon sur une vaste échelle. Dès 1334, Henri II la règle par des statuts.

En 1608, le Lyonnais Daugnon invente une étoffe de soie, trame laine ou fil, mélangée d'or ou d'argent. Vers la même époque prend naissance la guimperie en gazes, en crêpes, en toiles d'argent et d'or. Chaque année voit s'accroître les produits; en 1630, on commence à faire les ferrandines, qui doivent leur nom à leur inventeur Ferrand; en 1635, le lustrage donne aux étoffes blanches ce brillant qui flatte si agréablement l'œil, et la fabrique de Lyon, que le génie de ses ouvriers fait grandir chaque jour, marche hardiment dans une voie de prospérité. Mais en 1664, par une de ces impropres qui joueront un si grand rôle dans les malheurs de l'industrie lyonnaise, le conseil du roi, dans le but de favoriser les opérations d'une compagnie française des Indes récemment créée, prohibe en France des sucres terrés et des tabacs du Brésil. Le Portugal, par représailles, exclut de ses possessions les étoffes de France. Lyon éprouve un immense dommage; la morte laisse inactifs une foule de bras, et réduit à la misère un grand nombre de familles. Mais luttant toujours avec énergie, et balançant par son génie les fautes des gouvernants, Lyon commence à fabriquer des draps de soie; peu à peu il se crée des débouchés nouveaux; la prohibition cesse; en peu d'années, l'industrie prend de si grands développements et atteint à un tel degré de splendeur, que 10 à 12,000 métiers battent dans ses murs. Colbert lui fait de nouveaux règlements, vrai code commercial, et le traité de fabrication le plus complet qui existe de nos jours.

Tout-à-coup, au milieu de cette prospérité croissante qui de Lyon s'étend à toute la France, et surtout au Midi, la fatale révocation de l'édit de Nantes ferme brusquement les sources de la richesse lyonnaise, et frappe 10,000 familles, qui vont porter leur talent et l'industrie à l'étranger, y élèvent des manufactures rivales, et fournissent les moyens de lutter contre la France qui les rejette. Six cent mille ouvriers quittent leur pays pour s'établir partout où ils trouveront un asile pour leur tête, de la tolérance pour leur culte, de la protection pour leur industrie. Londres, Amsterdam, Berlin, Elberfeld, Vienne, Zurich fabriqueront nos étoffes unies, Crefeld rivalisera avec nos velours, et toutes ensemble feront à Lyon une concurrence terrible, que le génie de ses artistes neutralisera quelquefois, mais ne détruira plus. Ce n'est pas assez; la guerre de 1692 vient ajouter à la détresse, en fermant les débouchés... Lyon chôme... et souffre. En vain invente-t-il les filatrices, les popelines, les raz de Saint-Maur; elle est déçue de sa splendeur, et n'a plus que 4,000 métiers. Pendant vingt ans, elle s'efforce de substituer aux soies de l'Inde celles du pays, et après de longs essais couronnés enfin des plus heureux résultats, elle adopte en 1714 les soies de France et d'Italie comme meilleures que celles de l'Inde. Sa prospérité renaît et grandit, le nombre de ses métiers s'accroît. Toutefois, si le développement de la production de la soie en France, le pays du monde qui

y est le plus propre, fut un progrès, on ne peut s'empêcher de déplorer qu'on ait renoncé aux soies de l'Inde, qui donnaient aujourd'hui aux Anglais le monopole des foulards, article très-important de leur fabrication.

Dans les phases de sa vie industrielle, on voit Lyon passer souvent, et avec rapidité, du bien-être au malaise, de la prospérité à la misère; mais il est à remarquer que c'est toujours à des causes étrangères, la guerre, la prohibition, le manque de récolte, l'impéritie des gouvernants, leur intolérance, que cette ville doit attribuer les crises périodiques dont elle souffre; et que ce n'est jamais qu'à elle-même, à ses hardis efforts, au génie de ses enfants s'élançant vers tous les débouchés qui s'ouvrent devant eux, qu'elle est redevable de sa gloire et de sa prospérité.

Dès 1750 s'élèvent les premières manufactures de velours à ramages, raz façonnés et figures, en soie pure ou mélangée d'or et d'argent, de 5/8 de large; celles des velours brochés de même et nuancés de toutes couleurs; de brocatelles, de satinades.

En 1746, l'or et l'argent sont encore mis à contribution pour les nouvelles étoffes moirées. Toujours active et pleine d'énergie, et dans les jours heureux courant plutôt qu'elle ne marche, si la fabrique lyonnaise se relève promptement, elle retombe de même; cette fois toute l'Europe va se liguier contre elle, et les hasards d'une récolte vont lui enlever toutes ressources.

En 1750, les soies de France manquent; l'Angleterre prohibe nos étoffes, la Hollande, qui tire ses soies de la Chine, monte des métiers; la Prusse attire nos ouvriers par des promesses, l'Espagne et le Piémont ne laissent plus sortir leurs soies brutes, et l'industrie manufacturière tombe dans la plus profonde détresse. La communauté des marchands prend une délibération qui défend à tous ses membres d'envoyer à l'étranger des échantillons qui servaient à imiter les produits des fabriques lyonnaises. Naples surtout portait de cette manière un grand dommage à la ville de Lyon: Les Lyonnais, pour prévenir une autre des causes de malaise, demandent au gouvernement de planter des mûriers sur les grandes routes et dans les îles; le ministère reste sourd aux plaintes de l'industrie, et, sans daigner faire examiner la question, décide que le climat de la France n'est pas propre à la culture du mûrier...

Cependant les causes de malaise disparaissent peu à peu; le génie inventif des ouvriers fait de nouvelles découvertes: en 1774 on exécute pour la première fois sur le métier des oiseaux, des animaux de toute sorte, des fruits et des paysages; en 1779 on trouve les moyens de moirer le gros de Tours, et en 1780 Lyon importe l'art de faire les damas, les satins et autres étoffes à dessins. Cette prospérité nouvelle dure trente ans et porte les métiers au nombre de 15,000.

Mais de nouveaux malheurs attendent Lyon: en 1787 les mûriers de France et d'Italie gèlent, le travail cesse entièrement dans les ateliers; la misère étale ses plaies sur les carrefours, les ouvriers mendient et les dons de la charité publique s'élèvent à près de 1,000,000. Des grains de vers à soie blanches, de Sina, ont été apportées à Lyon; on en obtient de très-belles soies qui servent à faire des velours à fond blanc; à quinze couleurs; mais la fabrication d'un seul article ne fera pas cesser la crise; le malaise va croissant, Lyon n'a plus que 7,500 métiers que le siège de 1793 va réduire à 3,000.

Toutefois le calme renaît, l'industrie trop long-temps comprimée reprend son essor; de tous côtés les métiers de tissage se dressent de nouveau; la fabrication des tulles, récemment importée, prend un accroissement rapide qui durera quinze ans et sera la source de belles fortunes. Jacquard vient d'opérer une véritable révolution en remplaçant le bras de l'homme par une mécanique; cette heureuse invention donne à l'industrie de la soie une direction nouvelle, double ses résultats, augmente ses profits; alors sortent des ateliers lyonnais les châles qui formeront une des branches les plus importantes de sa fabrication. Malheureusement la guerre est l'ennemie de l'industrie manufacturière, le blocus continental empêche nos exportations, et quoique l'Empire ait reculé les bornes de la France et presque doublé le nombre de ses habitants, la consommation intérieure est impuissante à soutenir la fabrique lyonnaise, qui ne trouve plus de débouché extérieur pour ses produits, et qui ne comptera pas plus de 11,000 métiers dont les tisseurs viendront souvent encore chanter le soir et tendre la main sur la voie publique.

La paix rouvre les portes de l'étranger et rend l'échange des produits faciles. Lyon compte déjà, en 1815, 20,000 métiers; de 1820 à 1825, elle atteint un chiffre de 24,000; en 1825, elle en a 27,000. Mais alors tout s'arrête; la fabrique a produit beaucoup au-delà des besoins de l'exportation et de la consommation intérieure; les placards regorgent: l'Amérique s'était lancée dans des spéculations hasardeuses, une affreuse crise suit quelques années de prospérité. 9,000 métiers ont cessé de battre en 1826; tous les jacquards sont à bas, on ne fabrique plus de mouchoirs, 20,000 individus sont sans pain. En vain le talent lutte-t-il de toutes ses forces; en vain fabrique-t-on les crêpes de Chine, inventés en 1818; les taffetas diaphanes, imaginés en 1825; en vain a-t-on transporté sur les étoffes l'art du graveur et le moirage à réserve. C'est vainement que Lyon déploie toute la richesse de son génie; que la soie se marie avec le coton, la laine, le thibet, le mérinos, le fleur, pour produire une infinie variété d'étoffes de goût pour robes, gilets, chapeaux et surtout pour châles; vainement que l'impression des étoffes de soie est créée, et que des ateliers sortent les plus importantes productions, des étoffes façonnées de deux aunes de largeur, des velours de six quarts, des tentures de tapisserie en satin, blasonnées, avec bordures en arabesques ombrées et couleur d'or; vainement que l'Angleterre, en levant ses prohibitions, fait écouler des marchandises entassées dans les placards et remonter quelques métiers; tout sera impuissant contre la crise qui amènera la fatale collision de novembre 1831.

Cependant les produits se sont épuisés durant cette longue mort; les négociants américains, abusant de leur crédit, font des commandes énormes; le travail reprend une extension extraordinaire. L'asse de repos, jamais la fabrique lyonnaise ne montra autant d'activité: 25,000 métiers battent dans Lyon et ses faubourgs, 51,000 dans le département du Rhône, 60,000 individus sont occupés par les diverses manipulations de la soie, 120,000 vivent de cette industrie. Mais la prospérité n'est que factice, si la production a été réelle; les demandes cessent, l'Amérique est à la veille d'une affreuse débâcle. Les marchés étrangers s'approprient dans les fabriques où la main-d'œuvre, moins chère, permet de vendre à plus bas prix. Milan, Naples, Turin montent de nouveaux métiers; Berne, Bâle et Zurich font, pour les unis, une concurrence redoutable à Lyon; Vienne, Crefeld, Elberfeld, Cologne et Berlin ont ensemble 25,000 métiers dont les produits excellent les nôtres du Nord. Lyon, en 1836-37, voit une crise aussi terrible, aussi longue que celle de ses temps les plus calamiteux. L'Amérique, son principal débouché, est en proie à une banqueroute générale, dont les effets réagissent sur le commerce et l'industrie de Lyon; de 50,000 métiers qui, en 1835-36, travaillaient pour la fabrique lyonnaise, c'est à peine si 3 à 4,000 dans les départements voisins, 10 à 12,000 dans la ville et la banlieue restent occupés; les ouvriers émigrent, les rues sont encombrées de mendiants; 35,100 individus sont inscrits sur les registres des bureaux de bienfaisance.

Etat actuel de la fabrication des soieries.—**Exportations.**—D'après des calculs puisés aux meilleures sources, chaque métier de tissage emploie annuellement un poids moyen de 30 kilog. de soie, et produit pour 2,500 f. d'étoffes. Le nombre des métiers employés dans les diverses phases de l'industrie lyonnaise que nous avons retracées plus haut, multiplié par 2,500 f., donnera donc pour chaque époque l'idée exacte de l'importance commerciale de cette industrie.

L'étranger importe en France environ un tiers des soies employées par la fabrique de Lyon; les soies indigènes forment les deux autres tiers. (Voyez l'art. Soies.)

Lyon ne livre à la consommation intérieure qu'un sixième des produits de ses manufactures; cinq sixièmes en sont exportés en Italie, en Espagne, en Angleterre, et surtout en Amérique.

L'exportation des articles de Lyon, en 1835, a été évaluée à

Ses produits consommés à l'intérieur, 122,000,000 f.

Total de la fabrication lyonnaise en 1835, 142,000,000 f.

L'exportation des soieries de toute la France, estimées non pas d'après les tableaux de la douane, mais d'après leur valeur réelle, en y joignant l'évaluation de la contrebande, a été pour cette même année de 183,000,000 f. Lyon seul a donc fourni les deux tiers de cette somme.

(La suite à un prochain numéro.)

Le Rédacteur en chef, gerant responsable, F. RITTEZ.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(10014) A VENDRE. — Un beau domaine situé aux Abrets (Isère), sur la grande route de Lyon à Grenoble. Ce domaine, composé d'environ 29 hectares, dont 7 en prairies de première qualité, 5 en bois de belle venue, et le reste en terres labourables, avec bâtiments d'exploitation en bon état, présente un revenu annuel de 3,600 fr. On accordera toutes facilités désirables pour les paiements.
S'adresser à M^e Bertin, notaire, place de la Préfecture, n^o 7.

(1078) A VENDRE. — Fonds de restaurateur, de fondation très-ancienne, possédant une clientèle nombreuse et choisie, situé dans le quartier Saint-Jean.
S'adresser à M^e Dugueyt, notaire, place du Gouvernement.

(1709) A VENDRE. — Un joli domaine à Poleymieux, au Mont-d'Or, près Lyon, territoire du Gambin, contenant 6 hectares 21 ares ou 48 bichères.
Ce domaine est composé de maison, cour, jardin, pièce d'eau, parterre, pré, vigne, terre et bois.
La vente aura lieu, dans les bâtiments du domaine, le dimanche 28 octobre 1838, par le ministère de M^e Rosier, notaire à Lyon, et de M^e Currat, notaire à St-Germain-au-Mont-d'Or.

ANNONCES DIVERSES.

(8040) A LOUER, à la Noël et à la St-Jean. — Vastes et beaux magasins, rue Buisson, n^o 17.
S'adresser au portier de la maison.

(6086) A VENDRE pour cause de départ. — Fonds d'épicerie très-achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers de la ville. — Prix : 5,000 f. — On donnera des facilités pour le paiement.
S'adresser au bureau du journal.

Cours de langue italienne.

Alexandre Soffietti, avocat, professeur de langue et de littérature italiennes, et traducteur-interprète pour la même langue près la mairie de Lyon, a l'honneur de prévenir qu'il ouvrira le 5 novembre prochain un cours de cinq mois. Les leçons se succéderont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 8 à 9 heures du soir. Le prix du cours est de 60 fr., ou de 15 fr. par mois, payables d'avance.
S'adresser à son domicile, rue Ste-Marie-des-Terreaux, n^o 5. (6098)



LES

BATEAUX A VAPEUR DU RHONE

Partent tous les jours, à sept heures du matin, du port de la Charité. (2035)

GUÉRISON RADICALE

DES HERNIES,

Ou traitement curatif des Hernies ou Descentes, rendant les Bandages et les Pessaires inutiles, sans aucun dérangement ni régime.

L'efficacité de ce Remède est reconnue, et la guérison est assurée. Pour plus amples renseignements, voir l'Instruction qui sera envoyée, franche de port, par la poste, aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies.

S'adresser à l'auteur, M. PIERRE SIMON, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée). (719)

MAUX DE DENTS.

Ruhdnarud éthéré.

Quelques gouttes sur un peu de coton qu'on introduit dans l'oreille détruisent instantanément les douleurs de dents les plus aiguës. — Prix : 2 fr. 50 c.

L'Elixir dentifrice de Durand est le seul moyen d'arrêter la carie et ses fâcheux effets. — 1 fr. 75 c.

Crème cosmétique à la Sultane, pour blanchir et conserver le teint. — 1 fr. le flacon.

S'adresser chez Durand, pharmacien, place du Concert, en face du pont Lafayette. (2036)

MALADIES SECRÈTES.

(574) Guérison sans rechute d'un à cinq jours des écoulements et fleurs blanches, si anciens et rebelles qu'ils soient, par la méthode unique, aussi sûre que facile, du docteur Thivaud, de Montpellier.

Dépôt chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, n^o 12, à Lyon. — A la même adresse on trouve les pilules dépuratives végétales du même auteur, pour la cure radicale des maladies vénériennes et dartreuses, quelles que soient leur ancienneté et leur opiniâtreté.

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

et contre

L'EXPLOSION DU GAZ,

FONDÉE A LYON.

Capital social : DIX MILLIONS de francs.

ADMINISTRATEURS.

M. BALLEYDIER père, banquier, président du conseil d'administration ;
M. BERGER-RAST, négociant ;
M. CARLIER, agent de change ;
M. CLÉMENT REYRE, négociant, membre du conseil-général du Rhône et du conseil municipal de Lyon ;
M. CAMILLE DUGUEYT, caissier de la banque ;
M. JOURNEL, avocat ;
M. GUSTAVE PLATZMANN, négociant ;

M. POTTON, de la maison Potton et Crozier ;
M. RIBOUD, négociant, président du conseil des prud'hommes.

MM. Balleydier père, fils et Co, banquiers de la Compagnie ;
M. Journel, avocat de la compagnie ;
M. Coste, notaire de la compagnie ;
M. Richard, avoué de la Co ;
M. Carlier, agent de change de la compagnie.

M. de NESLE, directeur.

La Compagnie Nationale assure contre l'incendie toutes les propriétés mobilières et immobilières ; elle garantit les dommages occasionnés par la foudre, soit qu'elle incendie, soit qu'elle brise ou renverse. Elle affranchit du risque locatif ses assurés locataires, de tout ou partie d'un immeuble déjà assuré par elle.

Avantages particuliers que la Compagnie Nationale offre seule à ses assurés.

1^o Elle assure contre les dégâts produits par l'explosion du gaz employé à l'éclairage, alors même qu'il n'y a pas incendie ;
2^o Elle fait recevoir les primes au domicile des assurés ;
3^o Outre le délai de quinzaine, elle n'oppose de déchéance à l'assuré pour non-paiement des primes qu'après une mise en demeure.

Le capital social a été entièrement souscrit à Lyon. Cet empressement est d'un heureux augure pour la Compagnie lyonnaise et lui permet d'espérer un prompt développement.

Les bureaux de l'administration sont établis à Lyon, rue Saint-Dominique, n^o 11.

La Compagnie a commencé les opérations.

Le bureau de l'agence de Lyon sera prochainement aux Terreaux ; il est provisoirement dans les bureaux de l'administration, rue Saint-Dominique, n^o 11, où l'on reçoit le public et MM. les courtiers d'assurances, tous les jours, de neuf heures du matin à neuf heures du soir. (6102)

RHUMES, TOUX, ASTHMES, CATARRHES.

Maux de gorge, enrouements, oppressions, épuisements, palpitations, et toutes les MALADIES DE POITRINE sont guéries amicalement par l'usage plus ou moins prolongé du SIROP DE STOECHAS D'ARABIE : la haute réputation dont il jouit de dispense de tout éloge. — Prix : 4 f. et 2 fr. le flacon, à la PHARMACIE PÉRENIN, RUE PALAIS-GRILLET, 23, A LYON.

Eaux minérales naturelles et artificielles.

REMEDES BREVETÉS, AUTORISÉS, Annoncés dans les journaux. DÉPOT GÉNÉRAL CHEZ VERNET, PH., PLACE DES TERREAUX, 13.

Chocolats de santé. Bains de vapeur à domicile.

DÉPURATIF DU SANG.

L'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.

COMPOSÉ

En forme de pilules, de M. E. SMITH, docteur en médecine de la Faculté de Londres,

Est le remède le plus efficace pour les dartres, les éruptions, les ulcères, et toutes les maladies de la peau et du sang. Les personnes mariées ou sur le point de l'être, qui auraient raison de craindre pour des vices cachés ou des restes de mercure, peuvent en toute confiance avoir recours à ce remède qui purifie et adoucit le sang, et qui rétablit la santé. — Se vend au prix de 3 fr. la boîte.

Le seul dépôt à Lyon est chez Vernet, place des Terreaux, n^o 13. (2005)

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 23 OCTOBRE.

NOMBRE des ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividend. payables.	DÉSIGNATION DES ACTIONS.	DERNIER PRIX FAIT.	COURS DU JOUR.
2,000	1,000	Juin et Déc.	Banque de Lyon,	1,775	
700	750		Caisse d'esc., com. de bestiaux,	"	
4,500	1,000	par trimestr.	Ponts sur le Rhône,	1,010	
450	2,000	Idem.	Pont de la Feuillée,	2,265	
300	2,000	Idem.	Pont Seguin,	1,700	
220	2,000		Pont de l'Île-Barbe,	"	
2,560	1,000		Pont et gare de Vaise	470	
1,740	600		Eclair. gaz (Lurin),	"	
1,500	1,000	Juin et Déc.	Eclairageau gaz, Ce Perrache,	"	
500	750		Eclairage au gaz, Saône-et-Loire,	975	
1,000	700		Eclairage au gaz, St-Etienne,	1,275	
350	600		Eclairage au gaz, Grenoble,	1,075	
3,000	750		Eclair. au gaz, trois villes du Midi,	790	
400	700		Eclair. gaz (Dijon),	"	
320	5,000	Décembre.	Bat. à vap. de Lyon à Arles,	7,750	
180	2,000	Idem.	Paq. à vapr (Lyon à Châlon),	"	
154	5,000	Idem.	Gondoles à vapr sur Saône, marc.,	"	
400	10,000	Juin et Déc.	Fonderies (Loire et Isère),	52,250	
800	1,000		Tréfilerie et forges de Belmont (Isère),	1,200	
2,200		Jan. et Juil.	Che. de fer, Lyon à St-Etienne,	4,600	
240	5,000	par an.	Moulins à vapr de Perrache,	4,700	
	1,000	Juin et Déc.	Ce génér. mines de Rive-de-Gier,	1,010	
	1,000	Jan. et Juil.	Soc. civ. d'act. min. de houille,	"	
1,500	800	Juin et Déc.	Min. Graug. et Cul., Ce des min. del'Un.,	"	

(2038) Le dépôt de la PATE PECTORALE DE RÉGLISSE A LA GOMME, de GEORGÉ, pharmacien, est toujours en dépôt chez M. MACORS, à Lyon, rue St-Jean, n^o 30. — Le prix des boîtes est de 12 sous et 24 sous, avec l'instruction.

Maladies Secrètes

ET DE LA PEAU.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces ; spécifique le plus actif, le plus certain et les plus prompt contre les écretés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 f. et 4 f. la bouteille.
Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.
On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)
Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque. (2023)

MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 octobre, sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du journal.

BOURSE DE PARIS DU 24 OCTOBRE.

Il y a eu aujourd'hui beaucoup d'affaires sur toutes les valeurs. Il y avait quelques escomptes sur les rentes françaises, sur la rente de Naples et sur les chemins de fer de St-Germain et des plateaux.

Cinq pour cent.	109 45	109 50	109 45	109 50
— fin courant.	109 45	109 50	109 45	109 50
Quatre pour cent.	"	"	"	"
Trois pour cent.	81 15	81 15	81 5	81 5
— fin courant.	81 15	81 15	81 5	81 5
Rentes de Naples	101 65	101 70	101 65	101 70
— fin courant.	101 65	101 70	101 65	101 70
Actions de la banque	2650			
Quatre canaux.	1250			

GRAND-THÉÂTRE.

Vendredi 26 octobre 1838. — Quatrième représentation de M. Ponchard. — 1^o M. DE CRAC, comédie. — 2^o LE CONCERT A LA COUR, opéra. — 3^o Les Romances. — 4^o LES VISITANDINES, opéra. — Six heures.

GYMNASÉ-LYONNAIS.

Vendredi 25 octobre 1838. — Représentation donnée par M. Arnal au bénéfice de M. Ferrand. — 1^o LES TROIS DIMANCHES, vaud. — 2^o MINA, vaud. — 3^o L'Humoriste, vaud. — Six heures.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.